

Relevé de Décision du Conseil Scientifique du 10 Juin 2008
Notes personnelles Benoît Stoll

Ouverture : 13h35
Présents : 26 présents

Point 1: Approbation du Procès-verbal de la séance du 19 Mars 2008

Contre 0

Abstention 1

Point 2: Répartition des crédits du BQR 2008

15% du quadriennal, incitation à la recherche jeunes chercheurs soit : 745 813XPF

10 projets examinés en CS restreint du 9/06

Ces projets ont été classés par rubrique :

- Frais de déplacement
- Frais d'enquêtes, rédaction d'ouvrage
- Equipement

Tout ne pourra pas être financé...

Il a été indiqué que les projets ne doivent pas être financés à 100% mais le laboratoire doit fournir le complément.

Les demandes ont été classées par les directeurs de labo à la demande du VPCS

Après CS restreint le VP du CS propose

- Chapuis Jean-Michel : rédaction – édition d'un ouvrage :
demandé 300 000F, accordé 140000F
- Rival Yann : traduction d'un article :
demandé 50 000F accordé NON
- Rival Yann : déplacement interîles :
demandé 250 000F accordé NON
- Linard Clémentine : congrès brest :
demandé 220 270F accordé NON car pas d'article
- Philippe Heinui et Laplane Odile : 2 missions à Nouméa pour participation à un congrès :
demandé 223 340F accordé 100 000F on finance un seul billet charge à celui qui ira de présenter les travaux de son collègue
- Ho Kham Nam : carte d'acquisition :
demandé 164 000F accordé 110 000XPF
- MOLLE Guillaume : 3 datations carbone 14 :
demandé 144 000F accordé 100 000F
- MELTZ Renaud : voyage de recherche :
demandé 100 000F accordé 80 000F
- LARCADE Véronique : déplacement Paris
demandé 300 000F accordé 80 000F
- RICHAUD Sylvia : travail de recherche en Australie :
demandé 140 700F accordé 65 000F
- MAURER Sylvie : participation à un congrès :
demandé 117 000F accordé 65 000F

La présidente insiste sur le fait que pour chaque attribution de crédits par le BQR, il devra être fait un rapport d'utilisation des crédits sous la responsabilité des directeurs de laboratoire.

Il est posé la question des Chercheurs qui ne font pas parti d'un labo ?? réponse : le ministère a bien insisté sur le fait que personne ne doit être en dehors des labo reconnus !!! ce cas n'existe pas.

Vote : Contre 0 abstention 2 la proposition est adoptée

Point 3: Transfert d'emploi de maître de conférences

Un MCF souhaite être affecté à Nice Sophia, dans le cadre d'un transfert de l'emploi Il a déjà sollicité sa mutation pour un transfert croisé mais qui a été refusé par le conseil de département.

Il est mentionné qu'il n'y aura plus de création d'emploi à court terme cela signifie donc une perte sèche pour l'UPF. De plus, l'AERS dans un rapport nous trouve sous dotés et sous encadrés. Et si l'on laisse partir un poste on risque de nous le reprocher si on demande des créations

Vote pour le départ de ce MCF avec son poste : Pour 0, Abstentions : 4 : La demande est rejetée

Point 4: Recherche :

- Information sur les appels d'offre

Appel d'offre SEOM : 8 réponses de la part des chercheurs de l'UPF

Le DRRT a précisé qu'il n'acceptera plus les demandes qui ne passent pas par la présidence de l'UPF donc il y a eu une demande de classement par le directeur de labo.

Le CS restreint a fait un classement qui a été envoyé. Les réponses ne viendront pas avant septembre / octobre, la déléguée à la recherche précise que la seule chose dont on peut être sûr c'est d'avoir une réponse en décembre.

- Site Web de l'université

Il est précisé que chacun doit faire un effort pour mettre à jour les pages les concernant sur le site de l'UPF car nous entrons dans la période des inscriptions et il est dommageable d'avoir une page web de l'université pas à jour.

Le laboratoire GePaSUD fait savoir que son site est près mais que compte tenu de ses besoins un peu différents il a demandé à la cri de lui installer une plateforme un peu différente, ce qu'il attend pour mettre ses pages en ligne.

Point 5: Conventions (pour info et / ou vote)

2 conventions entre le service de la perliculture et l'UPF.

convention 1 : vote Pour

convention 2 : vote Pour

2 conventions pour information pour des stages d'étudiants du laboratoire de chimie.

Point 6: Informations :

- HDR et doctorants d'universités

Cette année 2 chercheurs de l'IFREMER ont passés leur HDR à l'UPF. L'an dernier 2 aussi, le VPCS incitation les chercheurs de l'UPF à passer leur HDR.

Il est cité les doctorants qui devraient passer leur Thèse en cours d'année en précisant que les doctorants sont la force vive de la recherche à l'Université et qu'ils doivent être soutenu au mieux.

L'Ecole Doctorale est accréditée sous le thème « Milieu Insulaire Ultramarins » avec la nouvelle calédonie mais sans la réunion et antille-guyane. Il semblerai que les deux composantes UPF + NC soient dissociés au niveau financier.

Allocations de recherche 2008 :

En Février un premier appel d'offre d'allocations de recherche sur thèmes prioritaires a été lancé : 2 Réponses qui se sont avérées négative pour les géophysiciens et la chimie.

A la fin de cette semaine aura lieu un nouvel appel d'offre pour des sujets de recherche pour l'école doctorale : 1 à 2 allocations. Soyez prévoyant et préparez votre dossier afin de pouvoir le rendre à temps.

Master de Science : il semblerai qu'il ai été fait la remarque que nous n'avons pas de MASTER de science. Est ce possible compte tenu de la petitesse des équipes en science ?

Point 7: Questions diverses

Fermeture 15h35